

Accident de travail amputation du pouse

Par coluche 50480, le 22/05/2013 à 09:26

bjr a tous voila j ai u un accident le 19.11.2012 la main ecraser est bruler suite a l accident j ai u 18 opération de la main la main 3 semaines en nourrise est amputation du pouce la maintenant j attend que ma main sois assouplie pour qu il me greffe l index a la place du pouce.maintenant ma question est comment faire pour porter plainte contre ma societe sachant qu il m ont pointer 2 mois en arret maladie au lieu de at est qu il on commencer a me payer au mois de fevrier est il me doive 2 mois de salaire est j etait en cdi il m ont meme demander de rien dire a l inspection du travail.